

REGLES DE BASE POUR UN DEROULEMENT HARMONIEUX DE LA BOURSE AUX JOUETS

La bourse aux jouets est ouverte à toutes et tous (entrée libre) mais réservée, pour la vente, aux enfants et à leurs parents domiciliés prioritairement dans le quartier. Nous ne souhaitons pas accueillir, comme vendeurs, des brocanteurs ou des personnes revendant des objets achetés dans des circuits commerciaux,

Dépose des objets (entre 08h30 et 09h00)

Attention l'accès à la Maison de Quartier du Désert en voiture est uniquement possible pour le déchargement d'objets avant 9h et la récupération après 13h. Le stationnement des véhicules durant la manifestation doit être fait sur le domaine public habituel.

Objets en vente

Les objets vendus à la bourse aux jouets doivent être des jouets, vêtements pour enfants et du matériel de puériculture de seconde main.

Il est donc interdit de vendre d'autres objets, de la nourriture ou de l'artisanat.

Emplacements (table de 140cm X 70m)

Les emplacements seront attribués dès 8h30, en fonction de l'ordre d'arrivée des « vendeurs.euses ». Il est recommandé aux personnes désirant être « voisines » d'arriver en même temps. **Une table et une chaise sont fournis. L'ensemble des objets à vendre doivent tenir sur la table et éventuellement sous la table.** Si les vendeurs.euses désirent amener un porte-habits pour vendre des habits, ils doivent le stipuler au moment de la réservation. Un porte-habits compte pour le prix d'une table.

Dans la limite des places disponibles, il est possible de réserver plusieurs tables/emplacements.

Merci d'afficher le prix des objets et de prévoir de la monnaie en suffisance.

Restauration

Une petite buvette tenue par des jeunes du quartier sera à disposition du public et des « vendeurs.euses » tout au long de la manifestation. Vous y trouverez boissons et de la nourriture.

Publicité

Chaque participant est tenu de faire la publicité dans son entourage au moyen de flyers. Ces derniers sont disponibles sur le site de la Maison de quartier du Désert.

Fin de la manifestation

La bourse aux jouets se termine à 13h00, merci de tenir le stand jusqu'au bout.

Chaque emplacement devra être rendu propre et libéré de tout objet pour 14h00.

Une déchèterie mobile avec container pour Solidarité Jouets se tiendra à votre disposition pour récolter les jouets que vous ne souhaitez pas remporter. Les autres déchets doivent être repris.

Tout en vous remerciant par avance du respect de ces quelques points,
nous vous souhaitons d'ores et déjà une agréable bourse aux jouets

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter la Maison de quartier du Désert
Chemin de Pierrefleur 72 – 1004 Lausanne tél : 021.646.70.28 – www.maisondudesert.ch

L'équipe d'organisation